

Maître Didier CAMUS
AARPI CAMUS & CHOMETTE
AVOCAT
1255 rue du Bois de l'Île - 73460 TOURNON
Tel (04.79.32.63.25)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de SAINT-SORLIN-D'ARVES
Un appartement avec la jouissance privative et exclusive d'un cassier à skis

Adjudication fixée au VENDREDI 08 JANVIER 2021 à 14 heures à l'audience du Juge de l'exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE d'ALBERTVILLE, siégeant au Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE : Sur la commune de SAINT-SORLIN-D'ARVES (73530), Résidence Les Bergers, dans un ensemble immobilier en copropriété cadastré section A N° 505, 506, 507, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 531, 532, 556 et 560, un appartement de 33,15 m² avec la jouissance privative et exclusive d'un casier à ski, et les 118/10.000èmes des parties communes générales, constituant le lot de copropriété N° 43

OCCUPATION : Les biens font l'objet d'un bail commercial.

VISITE : visite sur place le lundi 28 décembre 2020 à 15h à 16 h.

A la requête de la BANQUE LAYDERNIER, société anonyme immatriculée au RCS d'ANNECY n° 325 520 385, dont le siège social est sis 10 avenue du Rhône 74000 ANNECY, ayant pour Avocat constitué Maître Didier CAMUS, avocat associé de l'AARPI CAMUS & CHOMETTE, 1255 rue du Bois de l'Île 73460 TOURNON.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire d'ALBERTVILLE, service des saisies immobilières (RG N° 19/00022), ou au Cabinet de Maître Didier CAMUS.